

CONSEIL MUNICIPAL 8-10-2015
COMMUNE DE LARNAGE

Etaient présents : Mr Osternaud M, Chirouze H, Delhome JC, Roudier R, Coldepin P, Reist-Picard J, Belle JC,

Mmes Prot MT, Foucry-Gautier S, Poulenard MT, Delhome V, Buit C

Etaient excusés : Girard Patricia a donné pouvoir à Osternaud Max,
Revol Christian, Montagnon Gladys

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 13

Date de la convocation : 1-10-2015

Secrétaire de séance : Mr Roudier Romain

I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-le bail de location de «la serpette» sera transféré à la société «le Mazelite».

B-Le conseil municipal désigne Mr Osternaud Max membre titulaire pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées d'Hermitage-Tournonais communauté de communes. Le conseil municipal désigne Mme Prot Marie-Thérèse membre suppléant pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges.

C-Choix du maitre d'œuvre atelier communal

Le maitre d'œuvre retenu est l'atelier d'architecture Girardet-Jamet

D-le solde de la réserve parlementaire du député sera demandé et affecté à la rénovation de l'école.

E-Des modifications ont été apportées à l'adap, elles seront transmises à la DDT.

III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Rapport des commissions

-La rénovation du monument aux morts est terminé.

-la cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h

Questions diverses

-le maire donne lecture d'un courrier d'un riverain signalant la vitesse excessive des véhicules qui circulent rue des baumes, une réflexion est menée par le conseil municipal pour essayer de trouver une solution à ce problème.

-il est constaté que des voitures stationnent de façon anarchique devant l'école, ce qui gêne l'arrêt du car de ramassage scolaire, nous demandons aux parents de bien vouloir se garer correctement.

-le Maire signale à notre correspondant ERDF que des microcoupures ont lieu plusieurs fois par jour sur notre réseau, le maire de bien vouloir faire le nécessaire pour stopper cet incident.

Le Maire
M.Osternaud